

comme de la cendre, sur le labour après un bon hersage, et trois ou quatre jours plus tard, on sème le grain avec le mil et le trèfle.

La chaux favorise la production du trèfle, et l'on sait que cette plante, par l'absorption forte et constante qu'elle fait de toutes espèces de matières qui se trouvent dans l'atmosphère et dans le sous sol, améliore considérablement le terrain où il croît.

La quantité de chaux à mettre par arpent est de 18 à 20 minots.

Cette chaux mêlée à du sable ou de la terre humides peut s'étendre même quand le vent est fort, chose qu'il ne serait pas facile de faire autrement.

La marne présente à peu près les mêmes propriétés que la chaux: elle rend l'herbe savoureuse, agréable et très profitable au bétail, notamment aux bêtes à laine, quoiqu'elle agisse aussi très efficacement sur les autres ruminants, en favorisant et améliorant la sécrétion lactée. Ses effets sont plus durables que ceux de la chaux, ce qui tient probablement à ce que la marne, outre la chaux, contient encore diverses autres matières fertilisantes.

La terre n'est pas à proprement parler un engrais; cependant l'application de la terre, la pratique du terrage produit dans la plupart des cas une telle amélioration du sol que, du moins sous le rapport de la durée, les effets surpassent ceux d'un bon fumure d'engrais ordinaire. Répandre de mauvaise terre sur un bon sol, c'est d'une sage industrie et d'un avantage évident.

Quel est le cultivateur ayant à sa disposition d'excellente terre dans des ravins, des fossés, des bas-fonds, qui l'y laissera croupir sans en tirer parti, pendant qu'il épuisera ses champs en leur demandant plus qu'ils ne peuvent produire, et quel nom lui donnerions nous? Quel nom donnerons nous encore à celui qui verra d'un œil indifférent la meilleure terre de ses champs élevés entraînée par les pluies sur des parties basses qui ne sont plus sa propriété, pour mettre à nu l'argile froide ou le roc aride de son sous-sol? Quelle besogne font donc, à certaine époque de l'année, les attelages et les bras de cet indolent cultivateur, au lieu de creuser des fossés pour recueillir ses propres débris et pour les restituer à sa terre, soit sur les lieux mêmes, soit sur une autre partie de son patrimoine! Pourquoi les aboutissants des champs sont-ils si élevés dans beaucoup de localités? Pourquoi la fertilité est-elle si grande aux bords du champ et si faible au milieu? Pourquoi l'eau séjourne-t-elle crouissante à leurs bords et au milieu? En un mot, pourquoi le cultivateur est-il si indifférent qu'il n'essaie pas de rapporter là où elle les a prises les terres que sa charrue déplace continuellement. Cela ne lui coûterait pas d'argent, mais seulement du travail, et c'est avec le travail qu'il bat monnaie. L'ignorance et la paresse peuvent seules n'en pas tirer parti, et cette négligence doit avoir pour punition la misère.

Voici un exemple d'un mélange de terre à du fumier: "J'avais, nous disait un cultivateur, une grande quantité de fumier à appliquer à un sol de sable. Pour approprier autant que possible cet engrais à sa destination, je fis faire, auprès des étables, des dépôts d'argile et de fumier; je fis faire des couches d'argile de quelques pouces seulement, et les fit alterner avec des

couches de fumier frais, jusqu'à ce que les tas eussent atteint une hauteur de plusieurs pieds. Le fumier de cheval ne pourrit ainsi que lentement, communiquant sa chaleur et, sans doute, d'autres propriétés encore à l'argile, qui perdit tout à fait sa tenacité. J'obtins ainsi un excellent engrais, après lequel un sable presque mouvant produisit la plus belle récolte. Le fumier de cheval, appliqué seul, n'aurait certainement produit que des effets nuisibles sur un pareil sol, tandis que, moyennant l'addition de l'argile, il y a produit un effet fertilisant et un effet mécanique.

Le plâtre (sulfate de chaux) là où on peut se le procurer à des prix favorables, constitue un bon engrais stimulant, tout en fixant les gaz qui s'échappent de la décomposition des corps en putréfaction.

Il est à remarquer que sur les terres fortes et froides, le plâtre cru agit plus efficacement que le plâtre cuit, qui est plus utile dans les terrains légers.

Le plâtre n'est pas d'une utilité sensible sur les sols qui ont été chaulés en temps convenable.

Le plâtre s'emploie à la dose de un à trois minots à l'arpent. Mélangé au tas de fumier, le plâtre en diminue la consommation et agit alors sur toutes les récoltes.

On le répand le matin lorsque les feuilles sont encore mouillées de rosée ou de pluie; car il reste sans effets lorsqu'il est répandu par un temps sec.

Voici ce que nous lisons dans le *Traité populaire d'agriculture* de M. A.-C.-P.-R. Landry:

"La pratique nous apprend que l'état même de l'atmosphère exerce une influence prononcée sur les effets du plâtrage. Si le printemps est froid, le plâtre agit à peine; la chaleur et l'humidité réunies développent, au contraire, tous ses effets; une gelée, même très légère, arrête subitement son action.

"Ce que l'expérience nous démontre aussi, c'est que le plâtrage doit être employé tous les cinq ou six ans; plus souvent, on risque de frapper le sol de stérilité au lieu d'en augmenter la fécondité.

"La meilleure époque pour épandre le plâtre est celle où la plante a acquis assez de développement pour couvrir le sol. Cependant il paraît certain qu'on épandant une partie du plâtre au moment de la semaille ou un peu auparavant, on assure par ce moyen la réussite de cette semaille.

"Il faut éviter de plâtrer par un temps ventoux ou pluvieux, et retarder cette opération jusqu'au moment où les gelées ne sont plus à craindre."

Le sel commun ou sel marin que beaucoup d'agronomes ont recommandé comme un engrais fécondant, ne peut être considéré que comme un stimulant de la végétation, et employé à ce titre à faible dose.

On l'emploie dans les terres sablonneuses légères, où il attire pendant un certain temps l'humidité de l'air.

Voici, sur l'emploi du sel ce que nous lisons dans le *Traité d'agriculture* de M. Landry:

"Il est admis:

"1o. Que le sel est utile aux sols qui n'en contiennent pas du tout;

"2o. Que les terrains secs s'accommodent moins bien de l'intervention du sel que les terrains humides;

"3o. Que c'est dans les terres qui renferment du calcaire que se font sentir les heureux effets du sel.